

t'sai, dans son *古文尙書撰義 Kou wen chang chou tchouan yi*¹, signalèrent des anomalies et des anachronismes qui empêchaient à la fois de faire remonter au temps des Han la prétendue préface et le prétendu commentaire de K'ong Ngan-kouo, et aussi de considérer comme datant des Han la recension du texte même du *Chou king* tel qu'il avait été présenté par Mei Tsö². Aujourd'hui, les meilleurs érudits chinois sont arrivés à cette conclusion unanime : le prétendu *Chou king* de K'ong Ngan-kouo est un faux³. Est-ce à dire toutefois qu'il ne nous soit rien resté du véritable *Chou king*? En aucune façon. Mais le faussaire a simplement attribué à la recension de K'ong Ngan-kouo, avec des modifications de détail plus ou moins sensibles, les 29 chapitres de la recension authentique de Fou Cheng. Pour le reste, il a recueilli çà et là des textes divers qu'il a cousus ensemble, et où on ne peut pas dire qu'il n'y ait pas de portions vraiment antiques, mais où cependant il ne faut pas chercher des documents certains remontant directement au temps de Confucius⁴.

Ces constatations ne laissent pas que de modifier du même coup l'histoire primitive des recensions de Fou-cheng et de K'ong Ngan-kouo. En effet, les lettrés des T'ang, comme Lou Tö-ming et K'ong Ying-ta, qui ont établi l'histoire traditionnelle du *Chou king*, accordaient créance entière à

en disant (*Chin. Classics* III, 1, 204) que Yen Jo-k'iu écrivit son ouvrage pour faire prévaloir les vues de Kiang Cheng. Kiang Cheng est postérieur d'un siècle à Yen Jo-k'iu, et c'est au contraire la lecture des œuvres de Yen Jo-k'iu et de Houei Tong qui l'amena à écrire à son tour sur le *Chou king*.

1. Sur Touan Yu-ts'ai (1735-1815), cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2087. Son *Kou wen chang chou tchouan yi*, en 32 ch., est inséré au *皇清經解 Houang ts'ing king kiai*. L'ouvrage est discursif, mais original et plein de choses ; certaines opinions de détail sont sujettes à caution.

2. C'est du prétendu commentaire de K'ong Ngan-kouo qu'il est question dans *B. E. F. E.-O.*, II, 317. Kouo P'ouo est mort en 324 ; il aurait donc pu connaître le texte présenté par Mei Tsö en 317-323, même si ce texte a été seulement fabriqué à ce moment-là. Mais il va de soi qu'il est plus vraisemblable que Kouo P'ouo ait utilisé cette recension de Mei Tsö dans son commentaire du *Eul ya* si elle n'est pas venue au jour presque à la veille de sa mort. On verra plus loin que, selon toute probabilité, la recension présentée par Mei Tsö remonte au milieu du III^e siècle.

3. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, ces arguments sont résumés et approuvés dans le *Catalogue impérial (Sseu k'ou...)*, ch. 11, f° 1 v°-3 v°, no-

tice du *Chang chou tcheng yi* de K'ong Ying-ta). L'authenticité de la recension de Mei Tsö et du commentaire attribué à K'ong Ngan-kouo a eu dans la première moitié du XIX^e siècle quelques défenseurs attardés, comme 李遇孫 Li Yu-souen dont j'aurai à parler plus loin. Aujourd'hui, la théorie du faux est si bien acceptée que le grand savant et homme d'État Tchang Tche-tong, énumérant en 1870 dans son *Chou mou ta wen* (avec la collaboration officieuse de Miao Ts'iuan-souen) les ouvrages essentiels à tout érudit, fait à propos du *Chou king* cette remarque : « Je ne mentionne pas ceux qui ne distinguent pas entre le « texte ancien » et le « texte moderne ».

4. Les deux thèses ont été résumées dans Legge, *Chin. Classics*, III, Prolégomènes, pp. 15-46, et dans Chavannes, *Mém. histor. de Se-ma Ts'ien*, I, cxiii-cxxxvi. Je crois plus juste de lire Mei-Tsö que Mei Tsi, qui est la prononciation adoptée par Legge et par M. Chavannes. Legge acceptait l'authenticité du texte de Mei Tsö ; M. Chavannes se range au contraire à l'opinion de l'exégèse chinoise moderne. Legge dit bien que les commentateurs impériaux de 1730 ne se sont pas prononcés formellement sur la question de l'authenticité du texte de Mei Tsö, mais il omet d'ajouter qu'un demi-siècle plus tard, les bibliographes impériaux qui ont rédigé